

Jean-Yves Griot et la naissance d'une « agriculture durable »

Interview recueillie par Henry de La Casinière¹

Jean-Yves Griot, né en 1942, est décédé accidentellement au printemps 2013. Agriculteur retraité mais resté fort actif, il a été initiateur et artisan de multiples structures en recherche d'autres formes de développement agricole. Il a ainsi été président du Réseau « Cohérences » regroupant 120 associations. Cet article issu d'une interview retrace une trajectoire très riche [voir encadré] qui correspond à l'émergence de ces nouvelles formes de développement agricole s'inscrivant dans un sens plus écologique et plus durable. L'instauration des quotas laitiers de 1984, les normes environnementales, une vision globale de l'agriculture, ont en effet conduit des groupes d'agriculteurs vers de nouveaux systèmes de production.

Originaire du Forez (Loire), Jean-Yves Griot entreprend une formation supérieure agricole à Bordeaux (ENITA, Ecole nationale des ingénieurs des techniques agricoles) dont il obtient le diplôme, puis travaille à partir de 1968 et, pour une dizaine d'années, à l'Institut technique du porc à Paris (ITP, recherche appliquée, actuel IFIP) où il s'occupe essentiellement de la formation, de l'information et du perfectionnement des techniciens agricoles en production porcine.

« Au départ, j'étais un bon élève des conseillers agricoles »

En 1977, J.-Y. Griot s'installe en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) avec Albert Ody dans la Mayenne, comme producteur de lait. Dans un premier temps, il pratique un élevage intensif puis, au fil d'une réflexion collective, il évolue peu à peu vers le concept et la pratique du « durable ». Il deviendra l'un des principaux porte-parole d'une « agriculture durable », fondée sur l'économie des ressources et l'autonomie des exploitations.

« Arrivant dans une région [les Pays-de-la-Loire] que je ne connaissais pas, je dis souvent que j'ai été un bon élève des conseillers agricoles : j'ai démarré en 1977 dans le système conventionnel, classique... intensif, c'est-à-dire que j'ai appliqué les conseils que l'on m'a donnés : nous avons retourné les prairies qui étaient de vieilles prairies naturelles pour faire du maïs et pour intensifier

1. Cinéaste documentariste, ingénieur d'études de l'ESA, Ecole supérieure d'agriculture d'Angers (hcdelac@gmail.com) le 19 novembre 2011, Le Genest Saint-Isle (Mayenne) sous la direction de Roger Le Guen, sociologue à l'ESA. Cet entretien s'est situé dans le cadre d'une étude sociologique pour le LARESS (Laboratoire de recherche en sciences sociales) de l'ESA.

Les intertitres, sauf exceptions, sont de la rédaction. Texte édité par Serge Cordellier.

Voir aussi l'encadré « Une trajectoire d'une très grande richesse » issu d'un document établi par Jean-Marie Lusson.

la production laitière. Nous sommes aussi passés en race Holstein. C'était un système à base essentiellement de ray-grass d'Italie, de maïs ensilage et de soja importé du Brésil.

Avant 1984, une réflexion a été menée sur les systèmes de production [des pays du Nord] dont les excédents empêchent les pays pauvres de se développer. Cela conduisait à viser l'autonomie.

Nous avons le retour des ONG nous disant que cette poudre de lait expédiée par l'Europe et souvent revendue à bas prix par les pays destinataires concurrençait les productions locales qui n'arrivaient pas à se développer.

Avec quelques autres agriculteurs du département, nous avons commencé à réfléchir sur notre système de production (c'était avant les quotas laitiers qui ont été instaurés en 1984) : nous nous demandions quelle était cette logique consistant à produire autant de lait avec des aliments du bétail en grande partie importés, sachant que nos excédents, sous forme de poudre de lait, étaient réexpédiés par l'Union européenne vers d'autres pays, que ce soit l'Inde, l'Afrique noire ou l'Amérique latine.

En 1984, furent instaurés les quotas laitiers Ce fut aussi l'année où notre réflexion a commencé à aboutir. Nous avons créé cette année-là une association qui s'appelait Action locale pour un développement international solidaire (ALDIS). Et nous en sommes arrivés à la conclusion que la meilleure façon pour nous d'être solidaires des paysans dans les autres parties du monde consistait à être plus autonomes ici, à produire à partir de nos ressources propres et à laisser les paysans des autres pays produire pour nourrir leurs populations et non pas pour nourrir notre bétail. Bref, de travailler sur les systèmes de production agricole qu'on appelait à l'époque "plus économes et plus autonomes". Ces agriculteurs qui, dans le département, faisaient évoluer leurs façons de produire, n'étaient pas des cas isolés dans l'Ouest. L'objectif était aussi d'arriver à sortir un revenu sur de petites exploitations.

Cette démarche s'est poursuivie sur d'autres thématiques : la question de la pollution des eaux, notamment par les nitrates, mais aussi par l'usage des pesticides – qui se retrouvent dans l'eau –, la question des énergies aussi, puisque l'agriculture est dépendante dans ce cas des importations non seulement de protéines mais aussi de pétrole. Est-ce bien durable ?

Expérimentation et diffusion : le Réseau agriculture durable

Cela nous a amené à [renoncer à] nos systèmes de production et [à] définir plus tard l'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture capable à la fois d'être productive et de nourrir les populations ici, mais en respectant les ressources naturelles et en évitant au maximum les importations.

"Le premier argent gagné, c'est celui qu'on ne dépense pas" même si, finalement, la production totale, le nombre de litres de lait ou le nombre de quintaux de blé sortis par

hectare, sont un peu moins importants. [Compte tenu] des économies faites auparavant, on s'en sort économiquement plutôt mieux. C'est ce que nous avons appelé à ce moment-là "la bonne nouvelle de l'agriculture durable", en nous disant : "Puisque ça marche pour nous, c'est que cela doit être vrai et donc à nous maintenant de l'expliquer et de faire la promotion de l'agriculture durable". C'est l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui le Réseau agriculture durable (RAD), lequel poursuit sa route.

C'est aussi l'époque où ont commencé à apparaître plus visiblement les problèmes de pollution d'origine agricole, par les nitrates d'abord, les pesticides ensuite. Nous nous sommes aperçus que, finalement, le fait de passer les prairies en légumineuses, essentiellement du trèfle blanc, nous évitait à la fois en bonne partie les engrais azotés – donc permettait des économies d'engrais – et aussi les importations de soja, soit des économies dans les coûts de production.

Il n'y a pas de recette "passe-partout", mais il existe un mode de raisonnement qui est le même partout. Aujourd'hui le Réseau agriculture durable déborde l'Ouest puisque des groupes de la région Centre et du Sud y ont adhéré, même si le noyau reste dans l'ouest de la France. Il est vrai que les façons de produire sont différentes en Bretagne, dans le Centre ou en Vendée puisque les conditions climatiques ne sont pas les mêmes, les sols ne sont pas les mêmes et que même les habitudes de travail diffèrent.

Mais il existe des points communs. Si on travaille avec des ruminants, on s'aperçoit qu'il n'y a rien de plus économique qu'une vache qui pâture, donc qu'il faut apprendre à conduire les prairies pour allonger le plus possible la période de pâturage. Et puis, nous savons aussi qu'il faut associer une graminée et les légumineuses. Mais après, s'agit-il de mélanges simples ? de mélanges complexes ? quelle graminée ? quelle légumineuse ? Actuellement, le Réseau agriculture durable représente environ 3 000 agriculteurs adhérents à travers ses trente groupes organisés. Mais cette démarche ne se résume pas à cela. En effet, beaucoup d'agriculteurs font de l'agriculture durable ou s'inspirent de l'agriculture durable sans forcément le savoir. L'agriculture durable reste cependant aujourd'hui minoritaire dans la production agricole. Dans la région Ouest, elle correspond à 3 000 exploitations sur un petit 100 000, soit environ 3 %.

Elle ne s'est pas développée plus parce qu'il a existé des freins et que ces derniers, globalement, sont toujours présents.

Trois freins majeurs au développement de l'agriculture durable

Le premier de ces freins est dans la tête de l'éleveur, c'est son héritage culturel productiviste. On lui a appris, ou il a intégré, le fait que le bon éleveur serait celui qui a des vaches à 9 000 litres de lait et non pas à 6 000, ou qui est capable d'avoir des rendements

de 90 quintaux et non pas de 60. Et puis, le rôle des techniciens, c'est aussi de maximiser les rendements. En fait, j'ai envie de dire qu'ils sont un peu payés pour cela, qu'il s'agisse d'un technicien indépendant ou, encore plus, d'un technico-commercial qui a des semences à vendre, des engrais à vendre, des produits de traitements à vendre, etc.

Le deuxième frein est représenté par tout l'environnement agrobusiness de l'agriculteur. L'agriculteur est en général seul sur sa ferme ou travaille éventuellement avec un ou deux associés. Il reçoit assez régulièrement la visite de technico-commerciaux qui ont des choses à vendre et qui sont formés pour vendre. Ils vont argumenter pour placer de nouveaux matériels, de nouveaux produits, des engrais, des semences encore meilleures que précédemment. Et comme ils sont formés pour vendre, en général ils y parviennent. L'agriculteur, s'il reste seul, s'il n'est pas capable d'en discuter avec d'autres, est en situation d'infériorité par rapport au technico-commercial.

Quant au troisième frein, il est toujours présent, même s'il va s'atténuer : c'est la Politique agricole commune (PAC) qui, globalement et jusqu'à présent, a toujours favorisé les systèmes intensifs. Plus vous aviez d'hectares, plus vous aviez de têtes de bétail, plus vous touchiez d'argent. En plus, si vous êtes dans une région riche où les rendements sont meilleurs, votre prime à l'hectare est encore plus élevée. Beaucoup d'éleveurs ont ainsi continué [dans la même voie], ou même retourné des prairies pour faire du maïs parce qu'il existait une prime au maïs alors qu'il n'y avait pas de prime à l'herbe.

La PAC est en train de changer. Elle a un petit peu changé en 2003 puisqu'ont été définies des références historiques, c'est-à-dire des droits à paiement unique (DPU) par exploitation. Ces derniers ont été fondés sur ce que touchait l'exploitation dans la période 2000-2002, pendant trois ans. A partir de ce moment-là, la prime que vous touchez n'est plus directement liée à ce que vous produisez pendant l'année en cours puisqu'elle se fonde sur une référence historique. Vous pouvez donc éventuellement commencer à changer vos systèmes de production sans perdre [en termes] de prime. Mais surtout, nous espérons pour après 2013 une réelle réforme de la PAC et que les paiements, cette fois ne [s'appuieront plus] sur des références historiques, mais se fonderont plutôt sur les pratiques actuelles ; qu'ils concerneront tous les hectares, et pas seulement les hectares de culture et seront liés à de bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement. C'est peut-être un espoir un peu fou, mais cela serait à mon avis important pour l'avenir. C'est la seule façon de justifier des paiements aussi importants à l'agriculture. Si cette dernière ne répond pas mieux aux attentes de la société, je ne vois pas comment la société pourrait continuer à lui assurer de tels paiements. Un petit rappel : aujourd'hui, 90 % du revenu des éleveurs laitiers est constitué d'aides publiques. Il y a donc urgence [de faire en sorte] que ces aides publiques aient du sens, sinon elles seront

fortement menacées et nous savons que bon nombre d'[Etats] de l'UE souhaitent réduire le budget de la Politique agricole commune.

Le Réseau cohérence : producteurs, consommateurs, environnementalistes

Qu'est-ce que le Réseau cohérence ? J'étais dans le Réseau agriculture durable de l'Ouest, formellement constitué dans les années 1990. A cette époque, nous avons clairement conscience que si on voulait que l'agriculture change, aille vers des pratiques plus durables, c'est-à-dire réponde mieux aux attentes des consommateurs et respecte mieux les ressources naturelles, il fallait un changement de politique agricole. Et nous avons clairement conscience que ce changement de politique agricole ne viendrait pas de la profession agricole elle-même, qu'il était besoin pour cela de faire alliance avec des associations de consommateurs et des associations d'environnementalistes. A la même époque, il existait en Bretagne un réseau dense d'associations de protection de l'environnement qui, localement, se mobilisaient contre des pollutions souvent d'origine agricole et dues à des systèmes de production intensifs, notamment des élevages hors-sol.

C'est aussi dans les années 1990 que les consommateurs ont commencé à [se sentir] concernés par [...] leur assiette. [Rappelons] les [affaires] du poulet à la dioxine, de la vache folle [sans oublier auparavant] celle du veau aux hormones. Cela explique sans doute cette rencontre entre des agriculteurs ayant envie de bien faire leur métier, des associations soucieuses de la protection de la santé, des consommateurs et des associations défendant la préservation des ressources naturelles.

Le Réseau cohérence et [le terme] « cohérence » [signifient] qu'il s'agit d'être cohérent à la fois dans nos pratiques de producteurs et dans nos pratiques de consommateurs pour aller vers ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable. Il faut dire aussi que Rio 1992 [Deuxième conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, CNUED, dite Sommet de la Terre] était aussi passé par là. Donc, cela fut un peu une application à l'agriculture du développement durable tel qu'il avait été défini à Rio. L'agriculture durable a regroupé au début beaucoup de producteurs laitiers parce que les producteurs de lait sont nombreux dans l'ouest de la France.

Quand on parle de pollution d'origine agricole en Bretagne, on pense d'abord à la production porcine. Mais on fait sans doute porter sur cette production plus que sa part dans les pollutions d'origine agricole. Le Réseau cohérence a été amené dès le début à travailler sur la production porcine. Comment ? Le premier travail n'a pas été simple. Cela a consisté à mettre autour d'une même table des associations de consommateurs, des associations de protection de l'environnement et des associations d'éleveurs. Il s'agissait

d'essayer de bâtir ensemble un cahier des charges de la production porcine qui donnerait satisfaction aux trois catégories, consommateurs, protecteurs de l'environnement et éleveurs. Parce qu'il faut bien que l'éleveur vive aussi de sa production. Donc, ce cahier des charges a été mis en place ; il existe toujours et des éleveurs l'appliquent.

Dans un élevage sur paille, les animaux sont sur litières, paille ou sciure, ce qui répond notamment à des raisons agronomiques : les sols ont besoin de matière organique, plus facile à gérer que le lisier et, surtout, avec des risques de pollutions moindres. S'ajoute le fait qu'avec des animaux sur litières, il existe un abattement d'azote de 50 %. On a envie de dire que la meilleure station d'épuration, c'est en fait ces animaux sur litières.

Ces porcs sont nourris sans OGM parce que nous pensons que les OGM tels qu'ils existent aujourd'hui sont des plantes polluantes qui fabriquent des pesticides et des herbicides. Le soja RR (Round up Ready) de Monsanto est un soja OGM créé pour utiliser l'herbicide Round up. Le maïs OGM produit aussi une protéine insecticide. Ainsi ces cultures OGM contiennent-elles beaucoup plus de pesticides et d'herbicides que les cultures conventionnelles.

Dans quelles directions va notre agriculture ?

Nous nous sommes dit que si les sociétés de biotechnologies n'ont que ça à nous proposer, du moins en culture de plein champ avec ensuite introduction dans la chaîne alimentaire, c'était "Non". Donc nos porcs sont nourris sans OGM, et cela suppose de travailler avec le Brésil pour des filières d'importation de soja tracées non OGM. Puis on a demandé que les élevages de porc dans leurs épandages soient en dessous de 140 unités d'azote par hectare alors qu'à l'époque, quand on a rédigé le cahier des charges, c'était 210, puis 100-170. Nous pensons qu'il est urgent de reconquérir la qualité de l'eau en Bretagne et que cela passe par d'autres pratiques agricoles. Nous démontrons que c'est possible.

Dans quelles directions va notre agriculture ? La question est assez aiguë aujourd'hui parce que, d'un côté, on constate l'agrandissement continu des exploitations, avec des systèmes de production très mécanisés et un nombre d'agriculteurs qui diminue très rapidement. Dans le même temps, on constate le développement de nouvelles façons de produire. Je pense en particulier à des agriculteurs qui démarrent sur de petites structures avec de la vente directe. Je pense aussi beaucoup aux AMAP, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, une sorte de contrat entre le producteur et des consommateurs pour une alimentation régulière sous forme de paniers. On s'aperçoit que ces agriculteurs-là, sur de petites structures, arrivent à sortir en général un revenu supplémentaire sans aides publiques, ou avec très peu d'aides publiques, alors que les

agriculteurs qui ont des structures importantes vivent pour beaucoup d'entre eux d'aides publiques.

Les systèmes de production qui se sont développés avec beaucoup d'intrants, beaucoup de mécanisation ne font pas la preuve que les économies d'échelle sont suffisantes pour sortir un revenu. Ces exploitations sont donc très fragiles parce que très dépendantes des aides publiques. Elles sont aussi dépendantes des importations de pétrole et nous savons que le pétrole sera demain plus cher. Elles sont également dépendantes des importations de protéines lorsqu'il s'agit de bétail : nous ne savons pas si les protéines seront toujours bon marché sur le marché mondial.

A cela s'ajoute la demande des consommateurs. Aujourd'hui, elle est encore marginale mais significative. Des consommateurs sont effectivement attentifs à ce qu'il y a dans leur assiette et à la manière dont cela a été produit. Comment obtiennent-ils leurs garanties ? Soit ils connaissent leur producteur et lui font confiance, soit ils sont demandeurs de signes de qualité avec des cahiers des charges significativement différents de ce qui se fait de manière classique.

Revenons sur la production porcine qui est une production très industrialisée et très concentrée en Bretagne : les quatre départements bretons regroupent près de 60 % de la production nationale, une bonne partie venant des élevages hors-sol, c'est-à-dire nourris avec des aliments du bétail qui viennent de loin, voire de l'autre côté de l'Atlantique. Cette concentration de la production de porc correspond aussi à celle des déjections animales. Aujourd'hui, ces déjections, au lieu d'être des engrais, donc une richesse pour l'agriculteur pouvant fertiliser ses terres, deviennent une charge : quand il y en a trop, il faut s'en débarrasser et cela coûte cher.

Tirer des enseignements d'expériences étrangères

Dans le Réseau cohérence, nous avons fait la promotion du porc sur litière, sans antibiotiques, avec moins de 140 unités par hectare et nourris sans OGM. Des producteurs ont cette pratique, mais ils sont peu nombreux parce qu'il faudrait que cette production soit un peu mieux valorisée que le porc conventionnel sur caillebotis. Ce n'est pas énorme : à la demande du conseil général des Côtes-d'Armor, le réseau Cohérence a mené une étude comparative sur le coût de production et a conclu qu'en moyenne, la différence de ce coût était seulement de trois euros par porc. Donc, l'écart est relativement modeste, mais il est important si l'on veut qu'il y ait un grand nombre d'éleveurs qui fassent le pas en faveur de ce porc sur paille et sans antibiotiques.

C'est une des tâches que s'est fixée le Réseau cohérence : trouver une valorisation pour ces porcs-là. Pour l'instant, cela se fait essentiellement sous forme de vente directe et reste donc limité à un petit nombre d'élevages.

Notre objectif est de trouver de grandes filières, des filières longues qui permettraient de valoriser cette forme de production. Nous sommes en contact avec deux grands opérateurs qui s'intéressent à ce type de porcs produits dans le respect de l'environnement et aussi dans le respect du bien-être animal tout en assurant à l'éleveur une garantie de revenu. Nous espérons qu'un jour cela débouchera et permettra à un nombre beaucoup plus grand d'éleveurs de faire du meilleur travail et de produire aussi dans ce sens. Je pense qu'une majorité d'éleveurs a envie de bien faire son boulot et que, s'ils obtiennent les moyens de mieux travailler par une rémunération correcte, ils seront nombreux à faire ce choix. Beaucoup d'éleveurs en Bretagne ont été amenés à se brancher sur des stations d'épuration. Or, l'épuration du lisier, cela coûte cher ! On peut l'estimer à dix euros par porc.

A plusieurs reprises, le Réseau cohérence a accompagné des élus et des responsables associatifs en Allemagne, pour leur montrer, par exemple, comment les villes d'Augsbourg et de Munich ont protégé leurs ressources en eau par des contrats avec les agriculteurs, en les encourageant à pratiquer l'agriculture biologique et, en même temps, en assurant la valorisation de leurs produits. La ville de Munich, par exemple, sert de l'eau non traitée parce qu'elle a réussi à protéger ses ressources en eau. Cela coûte beaucoup moins cher de faire de la prévention que du traitement. Nous avons aussi emmené des élus et responsables associatifs en Allemagne voir comment se fait l'urbanisation à Fribourg, par exemple. Ils ont découvert par la même occasion que la bio-méthanisation y était très développée à la campagne, mais aussi en ville pour traiter les effluents et tous les déchets. Et donc, pour nous, ce fut aussi un peu une surprise : pourquoi la bio-méthanisation était-elle aussi développée en Allemagne et ne l'était-elle pas du tout en France ?

Nous sommes donc plutôt *a priori* ouverts et positifs sur la bio-méthanisation en tant que moyen de produire de l'énergie tout en utilisant des déchets. Mais nous nous inquiétons de l'usage qui va en être fait. En particulier en Bretagne, parce qu'il existe toujours des problèmes de pollution des eaux qui se traduisent par les algues vertes sur les côtes. Une des solutions qui a été mise en avant était la bio-méthanisation où on pourrait mettre à la fois des algues vertes, des effluents d'élevages et aussi des déchets verts ou des déchets agro-alimentaires. La bio-méthanisation n'est pas la solution à tous nos problèmes.

Environnement et relations de voisinage

Pour traiter un certain nombre de déchets riches en carbone, la bio-méthanisation est sans doute intéressante ; pour les déjections animales, nous n'en sommes pas sûrs. [...] Aujourd'hui, il y a trop d'azote. Des nitrates se retrouvent dans les eaux qui vont jusqu'à la mer et sont responsables des algues vertes, mais nous constatons aussi un appauvrissement des sols en matières organiques, en carbone. C'est pourquoi nous avons plutôt envie de dire aujourd'hui que la bonne solution, et ce qui est le plus urgent, c'est de revenir au fumier composté si possible, pour enrichir les sols en matières organiques, avoir des taux d'humus un peu meilleurs et, en même temps, réduire la pollution par les nitrates. De ce que nous avons vu, la bio-méthanisation ne règle rien puisque c'est le carbone qui s'en va alors que l'azote reste. C'est le contraire de ce qu'il faudrait pour les sols de Bretagne. Et la méthanisation n'est pas une solution pour les algues vertes. Au contraire, ça peut-être un mauvais signal donné à la production hors-sol de continuer, de croire que par une installation de bio-méthanisation, on va régler les problèmes.

Les pollutions et certaines nuisances peuvent peser sur les relations entre les agriculteurs et leurs voisins [non agriculteurs] à la campagne. De ce point de vue, il existe presque deux catégories d'agriculteurs et cela tend à s'accroître.

Un certain nombre de producteurs entretiennent des relations difficiles avec le voisinage à cause sans doute de l'agrandissement des exploitations, à cause des pollutions d'origine agricole, à cause des "nuisances" dues à l'activité agricole. Cela est parfois assez aigu lorsque, dans certaines cours d'école, les enfants reproduisent les reproches que peuvent se faire les parents : c'est sans doute assez dur à vivre pour les enfants d'agriculteurs.

Et puis, il existe une autre catégorie d'agriculteurs. Ils sont avec leur voisinage comme des poissons dans l'eau, ils vivent très bien les situations de voisinage. En général, ce sont des agriculteurs qui ont fait des choix de systèmes de production plus respectueux de l'environnement, qui aiment la nature et qui aiment partager sans doute avec tout le monde cette envie d'une nature accueillante.

Moi, je ressens de plus en plus cette espèce de coupure entre deux façons de concevoir l'agriculture... Une agriculture de production d'une part, avec le moins de contraintes possibles et qui voudrait en fait que l'ensemble de la campagne appartienne à l'agriculteur, que ce soit son terrain réservé. Des agriculteurs, d'autre part, qui ont une conception différente du métier et sont prêts à partager effectivement la campagne avec d'autres... d'autres usagers, d'autres habitants. Cela se voit dans leur façon de se comporter avec leurs voisins et dans des assemblées communales par exemple. Je suis assez surpris de cette évolution.

Etude d'un cas d'école : considérons un projet de bio-méthanisation porté par un agriculteur qui posséderait plusieurs poulaillers. Il pourrait à la fois traiter les effluents de sa ferme et passer un accord avec des collectivités voisines pour traiter des déchets verts, pour reprendre aussi, par exemple, des échantillons de lait du contrôle laitier pour alimenter sa station de bio-méthanisation. On mesure dans ce cas d'école la contradiction existant entre le caractère positif de la bio-méthanisation comme solution pour les déchets organiques et le fait de traiter aussi les fientes de poulets industriels, ce qui répondrait à une toute autre logique.

Quel avenir donc pour la bio-méthanisation ?

Je crains que l'on passe d'un extrême à l'autre : on a ignoré pendant longtemps la bio-méthanisation et, maintenant, on constate une multiplication des projets de ce type. Ils sont d'autant plus nombreux qu'ils se construisent – je crois que c'est le cas général – avec des subventions, des aides publiques. Il me semble que la bio-méthanisation a un avenir, mais à deux conditions.

D'une part, si l'intérêt économique est réel, c'est-à-dire si l'équilibre financier se fait sans aides publiques. Mais je conçois qu'il puisse y avoir des aides publiques pour les premières installations afin de lancer le processus mais, une fois la technologie maîtrisée, ce sont des projets qui devraient logiquement fonctionner sans subventions.

D'autre part, l'autre écueil à éviter concerne le traitement des déjections d'origine animale. La meilleure utilisation des déjections animales n'est-elle pas qu'elles retournent au sol pour le nourrir et compenser les exportations qui ont été faites pour la nourriture des animaux ?

Au sein du Réseau Cohérence qui rassemble environ 120 associations de l'Ouest, nous étions plutôt ouverts à la bio-méthanisation puisqu'on savait qu'elle existait en Allemagne et que nous nous étonnions qu'elle ne soit pas pratiquée en France. Donc, nous avons un avis plutôt favorable. Mais aujourd'hui, devant la multiplication des projets et notamment le fait de présenter la bio-méthanisation comme une solution pour traiter les algues vertes et les excédents de lisier et de déjections animales en Bretagne, il me semble que c'est une mauvaise chose et apparaissent déjà des oppositions à de tels projets. Une cyber-action a été engagée, en particulier contre la multiplication des projets de bio-méthanisation comme solution aux algues vertes. Près d'ici, il existe aussi un projet, présenté il y a un an, que les associations locales ont trouvé plutôt intéressant globalement et qui va passer aujourd'hui en enquête publique ; il faut donc, s'attendre à ce qu'il y ait des avis négatifs concernant ce projet. Côté positif, on aura une bio-méthanisation de déchets organiques, de déchets verts apportés par les collectivités, soit plutôt un bon usage. Mais, de l'autre

côté, pour le traitement de déjections animales, notamment de volailles, nous pensons que ce n'est pas la meilleure utilisation qui peut être faite de ces déjections.

Chaque projet de bio-méthanisation peut être différent selon le lieu où il est installé, les déchets qu'il va traiter, l'usage qui va être fait de la chaleur et de l'énergie produites. Il peut en effet exister des projets qui seront jugés intéressants et d'autres qui soulèveront sans doute des oppositions. Je pense qu'il n'y a pas de réponse unique.

Il ne faudrait donc pas que la bio-méthanisation, en dépit de tous les avantages qu'elle présente, soit considérée comme *la* solution à tous nos problèmes et qu'on puisse imaginer qu'il est possible de continuer à concentrer les productions animales puisqu'on aurait une "solution" avec la bio-méthanisation.

Pour conclure, si on veut réellement promouvoir le mouvement de l'agriculture durable, il est important de retrouver un équilibre entre le sol, les animaux et les plantes. En termes économiques, cela présente aussi les meilleurs atouts.

Une trajectoire d'une exceptionnelle richesse

Avant de s'installer agriculteur en 1977 en Mayenne, Jean-Yves Griot avait connu diverses expériences. Ce fut d'abord le cas dans son milieu familial du Forez, dans la Loire. Ce milieu et le département étaient caractérisés par l'engagement : la Loire a été profondément marquée par l'action de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC-F) et par celle de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), prolongées par un syndicalisme paysan et un syndicalisme ouvrier très toniques et actifs, portés par de nombreux responsables de grande valeur.

*J.-Y. Griot a aussi été influencé par ses expériences éducatives comme celle d'avoir enseigné très jeune au Mali (déjà une ouverture à l'international) ainsi que par ses découvertes lorsqu'il était étudiant puis post-étudiant. Il s'investit ainsi dès 1968 au Parti socialiste unifié (PSU), lequel était illustratif, comme la CFDT de l'époque, de la « nouvelle gauche » et d'un courant autogestionnaire en développement. Il participa activement à la Commission nationale agricole du PSU et à sa publication, *Germinal*. Le PSU fut très tôt porteur des aspirations féministes et écologistes. Après l'extinction du PSU, il rejoindra le parti des Verts auquel il restera fidèle.*

Son passage pendant une dizaine d'années en tant qu'ingénieur à l'ITP (Institut technique du porc, actuel IFIP), organisme de recherche appliquée, où il était responsable de la formation et de l'information, a sans doute contribué à enrichir sa capacité d'observation et d'écoute, deux qualités qui le caractériseront ultérieurement.

*Jean-Yves et Elisabeth Griot ont eu trois enfants : Barnabé, Mathias, Mélanie.
griotelisa@gmail.com*

Nous leur transmettons notre solidarité et notre affection collectives.

S. C.

Repères, par Jean-Marie Lusson²

- 1979-1982 : président du Groupement d'éleveurs laitiers (GEL) de Loiron.
- 1982-1984 : secrétaire de la fédération départementale des GEL.
- 1983-1987 : directeur de publication du magazine *Pays et Paysans!* de la FNSP (Fédération nationale des syndicats paysans), l'une des deux organisations nationales qui seront à l'origine de la création, en 1987, de la Confédération paysanne.
- 1984-1987 : cofondateur et président de l'Aldis (Association locale pour un développement international solidaire). Conduite de l'Action de développement « Azote mieux ».
- 1985 : créateur de SOS Cas difficiles, association d'aide aux agriculteurs en difficulté.
- 1987-1989 : président de Solider – Solidarité internationale et développement rural [dont l'Aldis était cofondatrice aux côtés d'autres associations régionales poursuivant les mêmes objectifs, comme le Ceipal en Rhône-Alpes, l'Abdis en Bretagne, Essor en Midi-Pyrénées...].
- 1988-1993 : principal initiateur de « Pour que vive le monde rural », regroupement et valorisation des initiatives agricoles et rurales.
- 1989-1995 : président de la FD Civam de Mayenne (fédération départementale).
- 1992-1995 : secrétaire général de la FN Civam (fédération nationale). Voir le site <http://www.civam.org/>
- 1993-2001 : directeur de publication de *TransRural Initiatives*, bimensuel publié par l' Afip (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales) et la FN Civam.
<http://www.transrural-initiatives.org>
- 1994-1997 : cofondateur du Réseau agriculture durable (RAD) avec André Pochon des Côtes d'Armor et les présidents d'autres groupes travaillant sur les systèmes plus économes et autonomes (11 groupes de l'Ouest au départ, 32 aujourd'hui, dans une dizaine de régions, 3 000 paysans)
- 1995-2000 : Membre du Collectif paysans et citoyens et co-auteur de livrets de propositions, dont *Des soutiens à l'agriculture jusqu'à l'agriculture soutenable, propositions pour une répartition équitable des aides publiques à l'agriculture, nourrir-préserver-employer.*
- 1997-2001 : président du RAD. Contributions importantes aux *Cahiers techniques de l'agriculture durable.*
<http://www.agriculture-durable.org/>
- 1997 : Co-fondateur du Réseau Cohérence pour un développement durable avec Jean-Claude Pierre, André Pochon, Denis Baulier et une centaine d'associations de paysans, consommateurs, défenseurs de la santé et de l'environnement. Il en sera alternativement président, trésorier, secrétaire général.
<http://www.reseau-coherence.org/>
- A partir de 2004, en cohérence avec son engagement de la première heure contre les plantes génétiquement modifiées cultivées en plein champ, dans le cadre de coordination européenne des Régions opposées aux OGM, appui au Brésil. Très actif en faveur de la création de la filière non OGM en créant des liens entre des coopératives de l'ouest de la France et des coopératives du sud du Brésil pour faire avancer l'étiquetage des produits animaux nourris sans OGM.

2. Extraits d'un document mis au point pour le Réseau agriculture durable (RAD) des Civam (centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

jm.lusson@agriculture-durable.org

- 2006 : dans le cadre des élections municipales, élu conseiller municipal en charge de l'Agenda 21 avec une démarche originale de participation. Création d'un Réseau départemental des petites collectivités en marche vers le développement durable.
- Président du Collectif PAC 2013 fondé en 2007 comme suite au « Grenelle de l'environnement ». Ce groupe a effectué un travail de veille active sur le processus de réforme, les réactions des acteurs, analyse des propositions réglementaires et rapports officiels, émission de propositions, échanges et débats.

<http://www.pouruneautrepac.eu/>

J.-M. L.